

LE RISQUE ROUTIER

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les apprentis du BTP ont 10 fois plus d'accidents de trajet que leurs aînés en allant et en revenant de leur travail.

1. Respecter la vitesse
2. Maintenir une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui précède
3. Ne jamais téléphoner en conduisant

4. Signaler vos changements de direction
5. Utiliser les rétroviseurs
6. Attention aux piétons
7. Savoir anticiper
8. Maîtriser son véhicule
9. Être prudent

LE MOYEN DE TRANSPORT

En 2 roues

■ Bien vérifier le véhicule (état général)

■ Bien s'équiper : les EPI du 2 roues

- **Casque neuf et homologué** (étiquette verte norme NF ou étiquette blanche comportant un E). Préférez un **casque intégral** à un casque jet (il offre le meilleur niveau de protection, notamment du visage et de la mâchoire)

- **Vêtements couvrant** assez solides pour résister aux frottements (meilleure protection : cuir, jean ou coton bien épais ; le synthétique est à bannir)

- Les **gants** sont indispensables

- **Bottes** ou chaussures montantes solides

- Éventuellement des éléments réfléchissants comme le **gilet jaune** (pour être vu des automobilistes)

- **Le débridage** : si vous êtes contrôlé au guidon d'un engin trafiqué, vous êtes passible d'une amende de 135€ et risquez l'immobilisation ou la confiscation de votre véhicule. En cas d'accident avec un engin débridé ou kité, l'assurance peut ne pas prendre en charge le sinistre.

Attention : le passager est exposé aux mêmes risques que le conducteur. Transporter un enfant de - de 10 ans est fortement déconseillé.

Les consignes au passager :

- Ne pas poser le pied par terre à l'arrêt.
- Éviter tout geste brusque et vous accompagner dans les virages.
- S'asseoir le plus près possible de vous pour bien sentir vos mouvements et se tenir à vous.

En voiture

■ Bien vérifier le véhicule :

- Le véhicule est en parfait état de marche :

- Direction

- Freinage

- Système d'éclairage

- Balais essuie-glace

- Niveau d'huile et niveau d'eau

- Pression des pneus

- Vérifier l'usure des pneus

- Réglage du siège, des rétroviseurs

- Mettre la ceinture

- Vérifier que tous les passagers ont la ceinture

■ Véhicule chargé :

- Veiller à la **bonne répartition des volumes et des poids**

- Placer et sangler correctement les objets volumineux

- **Dégager la plage arrière** pour préserver la visibilité et ne pas transformer les objets en projectiles en cas de freinage

- Si le chargement dépasse de plus d'un mètre il faut accrocher à l'extrémité un dispositif réfléchissant et la nuit ajouter un feu rouge

- **Rien ne doit dépasser** à l'avant du véhicule ainsi que sur les côtés.

- La plaque d'immatriculation doit être toujours visible

- Adapter sa conduite en fonction du chargement

Attention : bien respecter le plan et les règles de circulation sur un chantier.

LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR

■ L'alcool au volant

Un conducteur est en infraction si son taux d'alcool est égal ou supérieur à 0.5g/l dans le sang ou 0.25mg/l d'air expiré (0.2g/l dans le sang pour les conducteurs de transport en commun).

Entre 0.5g/l et moins de 0.8g/l, il encourt une amende maximale de 750 € et un retrait de 6 points du permis. A partir de 0.8g/l il risque jusqu'à 2 ans de prison et 4500€ d'amende, en plus du retrait de 6 points ou une suspension de permis dans certain cas.



■ Drogue au volant

Aucune drogue n'est compatible avec la conduite car elle entraîne les effets suivants :

- Somnolence
- Modification de la perception visuelle
- Augmentation du temps de réaction

De plus elle est interdite par la loi. En cas de conduite après consommation, il y aura sanction d'une amende de 4500€ et un retrait de 6 points, une suspension et ou une annulation de permis pouvant atteindre 3 ans, et une peine de prison pouvant atteindre 2 ans.

■ La prise de médicament au volant

Les médicaments peuvent modifier la capacité de conduite ;

Sur les boîtes de médicaments vous trouverez ces pictogrammes :



Attention à la combinaison médicament + alcool.

La fatigue entraîne les mêmes effets négatifs que l'alcool.

Bonne route !